



Le Point

de l'Institut économique de Montréal

Les cadres financiers de l'ADQ, du PLQ et du PQ: plus de transparence SVP

par Marcel Boyer et Norma Kozhaya / 21 mars 2007

L'exercice auquel se sont livrés les trois principaux partis en publiant leur cadre financier respectif est utile pour éclairer le choix des électeurs, mais on aurait souhaité plus de transparence. Les données qu'ils ont fournies permettent d'apprécier partiellement leur capacité de réaliser leurs engagements. Chacun des trois cadres financiers comporte des silences ou des imprécisions, de sorte qu'il n'est pas possible de porter un jugement péremptoire. De plus, les approches différentes n'autorisent pas une comparaison directe des cadres financiers, mais seulement un rapprochement.

Plus précisément, les informations financières fournies par les partis nous inspirent quatre observations et deux réserves.

Observations

Une première observation porte sur l'ampleur des fonds engagés, que ce soit en termes de dépenses additionnelles ou de diminution de revenus provenant de la fiscalité. À cet égard, le Parti libéral du Québec annonce des engagements totaux à terme de 4,505 milliards de dollars (G \$) par année. Le Parti québécois annonce des engagements totaux à terme de 3,547 G \$. L'ADQ annonce des engagements totaux représentant 1,71 G \$ en 2008. Le Tableau 1 présente les coûts des engagements, par grande mission de l'État, avant le budget fédéral du 19 mars. Le Tableau 2 présente l'utilisation des fonds additionnels mis à la disposition du gouvernement du Québec suite au budget fédéral du 19 mars, lequel comporte une augmentation des paiements de transfert.

Une seconde observation porte sur l'horizon des engagements. Dans sa plateforme électorale, le Parti libéral du Québec précise qu'il diminuerait l'impôt des particuliers de 250 millions \$ par année, de façon à atteindre 1 250 millions \$ durant la cinquième année d'un second mandat. Suivant le budget fédéral du 19 mars, le PLQ a également annoncé une réduction d'impôt additionnelle de 700 millions \$, portant ainsi le total à

950 millions \$ dès 2008. Mais ce degré de précision dans le calendrier représente l'exception plutôt que la règle. Tant le Parti libéral du Québec que le Parti québécois présentent généralement le coût de leurs engagements à la cinquième année du prochain mandat, soit l'année budgétaire 2011-2012. Le rythme auquel ces engagements seraient réalisés n'est généralement pas précisé. Cette imprécision signifie qu'il serait difficile de mesurer le degré de réalisation des engagements en cours de mandat. De son côté, l'Action démocratique du Québec présente le coût de ses engagements pour l'année civile 2008, comme s'ils allaient être entièrement réalisés d'ici un an.

Une troisième observation porte sur les moyens proposés par les partis pour financer leurs engagements. Nous posons en effet l'hypothèse que tous les engagements, qu'il s'agisse de mesures ayant pour effet d'augmenter les dépenses budgétaires ou de diminuer les revenus fiscaux, devront être financés en dehors de la croissance naturelle des revenus découlant de la croissance économique et de la croissance automatique des dépenses de programmes découlant notamment des conventions collectives et de facteurs externes, sinon ils ne constitueraient pas, par définition, des choix politiques. À cet égard, seule l'ADQ fournit des explications sur la provenance des fonds requis pour financer ses engagements, outre l'augmentation des transferts fédéraux annoncée le 19 mars; le PLQ et le PQ ne divulguant pas leurs intentions à cet égard. Ainsi, on peut se questionner 1) sur les choix politiques que devrait faire et les mesures que devrait prendre un gouvernement issu du PLQ ou du PQ pour financer ses engagements d'ici cinq ans et 2) sur les mesures que devrait prendre un gouvernement adéquat pour réaliser l'ensemble de ses engagements d'ici un an.

Une quatrième observation porte sur le remboursement de la dette. L'ADQ s'engage à virer 375 M \$ du Fonds des générations vers le remboursement de la dette en 2008. Le PLQ prévoit que le Fonds des générations augmentera à terme (en 2011-2012) de 3,5 G \$. Le PQ s'engage à verser 50 % des revenus excédentaires dégagés lors d'années de forte croissance économique dans le Fonds des générations. Il faut comprendre que les montants accumulés dans le Fonds des générations ne peuvent servir au financement des dépenses courantes.

Les cadres financiers de l'ADQ, du PLQ et du PQ: plus de transparence SVP

Réserves

Les observations précédentes se fondent sur les chiffres publiés par les trois partis politiques. Les tableaux suivants permettent de faire des rapprochements mais non des comparaisons directes. Dès lors, deux réserves s'imposent :

1) Les tableaux ne constituent pas une évaluation du degré de réalisme de tel ou tel chiffre relié à un engagement. Il est en

effet possible qu'un engagement puisse coûter plus ou moins que le montant annoncé par un parti.

2) Les tableaux ne prétendent pas couvrir exhaustivement le coût de l'ensemble des engagements pris par les partis. Il est en effet possible que les partis aient pris des engagements, que ce soit à l'échelle du Québec, d'une région ou d'une circonscription, qui ont une incidence financière qui n'est pas reflétée dans les documents officiels publiés par les partis.

Tableau 1 : Rapprochement des informations financières fournies par l'ADQ, le PLQ et le PQ

	ADQ	PLQ	PQ
Utilisation des fonds (M \$)			
Engagements conduisant à des dépenses additionnelles ou des réductions de revenus			
	Coût en 2008	Coût en 2011-2012	Coût en 2011-2012
Santé	145	1435	1200
Éducation	180	526	900
Économie et Régions	288	913	1075
Famille, solidarité sociale, culture	1067	374	260
Environnement	30	6,4	112
Impôt des particuliers	Réduction indéterminée, si la croissance économique dépasse 3,5 % en termes nominaux	Réduction de 1250 (avant la réduction additionnelle découlant du budget fédéral)	Réduction d'impôt équivalant à 50 % des revenus excédentaires lors d'années de forte croissance économique (croissance réelle du PIB supérieure à 2,5 %)
Total	1710	4505	3547
Provenance des fonds (M \$)			
	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de 1 % de la croissance des dépenses : 560 M \$ • Réduction des subventions aux entreprises : 300 M \$ • Diminution des dépenses à l'aide sociale : 175 M \$ • Restructuration de l'enseignement : 150 M \$ • Économie d'intérêt sur la dette : 25 M \$ 	Non divulguée	Non divulguée

Tableau 2 : Utilisation des transferts fédéraux

ADQ	PLQ	PQ
Financement des engagements électoraux (500 M \$) et des programmes réguliers.	Réduction de l'impôt des particuliers de 700 M \$ dès 2008.	Rétablissement de l'équilibre budgétaire, notamment en comblant le déficit des hôpitaux et des universités.

Marcel Boyer est vice-président et économiste en chef de l'Institut économique de Montréal
Norma Kozhaya est économiste à l'Institut économique de Montréal.